

Le 22/05/2020

INFORMATION CONSOMMATEURS

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE RAYMOND et Fils

Suite à un arrêté préfectoral interdisant temporairement la pêche, le ramassage, le transport, la purification, l'expédition, le stockage, la distribution et la commercialisation des coquillages du bassin d'Arcachon, la Société Raymond et Fils procède au rappel du produit suivant :

Dénomination produit : **Huîtres Arcachon Cap Ferret**

Conditionnement : **2 douzaines N°3**

Conditionnées le : 19/05/2020

Numéro d'identification vétérinaire : **FR. 33.236.061.CE**

Motif : présence de toxine lipophile dans la chair des coquillages.

Les toxi-infections alimentaires causées par les toxines lipophiles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhées, vomissements, douleurs abdominales), des maux de tête et de la fièvre modérée apparaissant entre 2h et 18h après la consommation.

Il est donc demandé aux personnes qui détiendraient ces produits de ne pas les consommer et de les rapporter au point de vente pour destruction.

Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ces symptômes, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter la Société Raymond et Fils au 05 56 60 89 62 ou au 06 88 60 01 02.

A afficher jusqu'au 05/06/2020 inclus.